

Edito

En ce début d'année, que se souhaiter de mieux que de vivre dans une société en paix où il fait bon vivre ensemble. La CGT y travaille dans tous les services en rassemblant les salariés sur des valeurs universelles d'égalité, de fraternité, de démocratie, de laïcité, indispensables pour le développement du progrès social.

C'est essentiel pour faire en sorte de ne pas revivre les terribles événements de 2015.

C'est essentiel afin de permettre à la démocratie sociale de s'exprimer dans les entreprises.

C'est essentiel pour développer dans l'entreprise des droits nouveaux.



Actu Orange

La CGT revendique 5 000 recrutements par an.

La direction affirme dans ses attendus pour 2020 « vouloir développer les réseaux, les technologies de demain et garantir une qualité de service irréprochable. »

Des objectifs que l'on ne peut que partager pour peu que l'entreprise s'en donne les moyens : (recherche, investissement, emplois...), qu'elle motive son personnel par des emplois pérennes et de qualité, de vrais déroulements de carrière.

Les 6 000 recrutements de 2016 à 2018 sont un bon début de réponse mais loin des besoins compte tenu des départs.

La CGT ne se résous pas à voir les activités externalisées les unes après les autres, fautes de moyens (La paye, la construction, la gestion et l'entretien du réseau, la recherche, l'innovation..).

La pépite de notre entreprise, qui la place au premier rang des opérateurs français, c'est tout le savoir faire de ses salariés accumulés sur le terrain pendant

des années, de la conception à la production. Rien n'est plus précieux, il faut le développer pour relever les nouveaux défis à venir. C'est pourquoi les 3 Mds d'€ du plan d'économie Chrysalid doivent être réinvesti dans les emplois et la formation.



Les 32h payés 35 : le nouvel espoir pour travailler tous, travailler mieux et aller vers le plein emploi

Saurons-nous comme nos aînés imposer une nouvelle réduction du temps de travail afin de contrer la volonté du Medef de se servir de la révolution digitale pour détruire des millions d'emplois?

Les gains de productivité doivent permettre de réduire le temps de travail.

Actu Secteur

Orange vache à lait de l'état et des opérateurs alternatifs ça suffit !

Sur plainte de Bouygues et de SFR, l'autorité de la concurrence vient d'infliger à Orange une amende sans précédent de 350 millions d'euros (qui seront versés à l'Etat) pour abus de position dominante.

Elle lui reproche « d'avoir mis en œuvre quatre pratiques

anticoncurrentielles sur les marchés des services fixes et mobiles à destination des entreprises ».

Côté service fixe, l'Autorité sanctionne l'accès et l'utilisation d'informations issues de notre système d'information pour la

gestion sa boucle locale (la 42C). L'Autorité de la concurrence demande à Orange de mettre en place "un dispositif garantissant la fourniture aux opérateurs des informations de sa propre boucle locale cuivre, dans les mêmes délais, selon les mêmes conditions, et à un niveau identique de

fiabilité et de performance que celui dont bénéficient ses propres services commerciaux". Mais alors de quelle concurrence parle-t-on ? Nous assistons à un partage du marché des télécoms où les salariés sont la variable d'ajustement.

Il est temps d'arrêter de ponctionner et d'affaiblir l'opérateur historique au travers de l'autorité de la concurrence.

350+300=650 millions d'€ et ce n'est pas fini !!!!

Rappelons qu'en 2014, sur le même dossier, Bouygues Telecom a retiré sa plainte suite un « chèque » d'Orange de 300 millions d'euros. Et l'affaire n'est pas finie car SFR pourrait, après la condamnation de l'autorité de la concurrence, aller devant le tribunal de commerce demander à son tour son « chèque » à Orange.

Encore des millions d'euros qui risquent être soutirés à Orange et qui auraient été plus utile pour

l'investissement, l'emploi, les salaires.

Jackpot pour l'Etat: rappelons qu'en 2014 l'Etat (APE+ BPI) a déjà touché autour de 650 millions d'€ de dividendes et 2,8 Mds d'€ pour la vente des fréquences 700MHZ. Entre les amendes, les dividendes et les fréquences, Orange aura versé en tout 2,2 Mds d'€.

Monopoly Télécom

Offensive sur Orange : La CGT dit non !

Pas plus Bouygues que Bolloré ne doivent s'accaparer l'opérateur historique.

La presse se fait l'écho de négociations en cours entre Orange et Bouygues. Bouygues rentrerait au capital d'Orange à hauteur de 15% par échange d'actions et obtiendrait deux administrateurs.

Ces mêmes sources annoncent le démantèlement de Bouygues Télécom entraînant de graves conséquences pour les salariés et les prestataires de cette entreprise.

Si cette opération se réalise Martin Bouygues deviendrait le deuxième actionnaire juste derrière l'état.

La presse parle même, à cette occasion, de possibles nouveaux désengagements de l'Etat.

Si ces rumeurs étaient fondées la CGT ne voit pas d'un bon œil l'arrivée d'un riche patron du privé qui vend son entreprise pour s'enrichir personnellement.

Il le fait avant qu'elle ne se déprécie du fait qu'il n'a pas suffisamment investi, ni pour

pour faire la convergence, ni dans les fréquences 4G (rappelons que l'Etat lui a permis, contrairement aux autres, d'utiliser pour la 4G, les fréquences 1800MHZ, achetées jadis pour faire de la 2G). Quant à son investissement dans la fibre optique il reste des plus modestes. Il est clair qu'Orange redevient pour le marché « une valeur de croissance » aussi bien dans l'hexagone qu'à l'étranger (achat de Jazztel en Espagne, montée au capital de Méditel au Maroc, achat d'entreprises en Afrique...) ce qui aiguise l'appétit de la finance.

D'ailleurs après Bouygues, Bolloré (Vivendi) se dit intéressé pour rentrer à son tour dans le capital d'Orange.

Stop à la main mise des oligarques:

Depuis 1789, le droit à la communication est inscrit dans la déclaration des

droits de l'homme et du Citoyen. L'ONU a de son côté, reconnu Internet comme un droit fondamental au même titre que

l'eau, le gaz et l'électricité. Il est un facteur important d'échange de connaissances et de démocratie.

C'est pourquoi la CGT revendique l'appropriation publique du secteur :

Le développement des entreprises du secteur passe par une vision stratégique et industrielle de long terme, en rupture avec les critères exclusifs de rentabilité financière et de dépendance envers les gros actionnaires et les marchés financiers.

Il faut donner la priorité à l'investissement, à la recherche / développement, pour des produits socialement utiles, et écologiquement compatibles avec le développement durable, plutôt qu'à la redistribution des dividendes. Et seul le service public mis hors de portée des contraintes du marché pourra le faire.

Quoi qu'il adienne la CGT s'opposera à ce que les salariés soient les laissés pour compte.

